



diamands xxxxxx arnaque

Par **cris83660**, le **27/02/2019** à **07:34**

bonjour après mettre fait escroqué par la société xxxxxx voila 1 an pour 1 somme de 11406€
1 avocat de paris défense M yyyyyy me dit que la somme de 13396€ est bloqué sur 1 compte
à la BCE à mon nom pour 1 somme de 13396€ ce qui correspond à la vente de mes
diamands , mais pour cela je dois payer la tva soit 2600€ puis l'avcat prélèvera 8% de la
somme récupérée .

n'est ce pas 1 arnaque supplémentaire et cet avcat existe t il .il m'a dit que si je ne paierais
pas je lui devais 10% de ces honoraires.alors que je n'ai rien demandé, car pour moi tout
étaient fini.

merci à vous

Par **jodelariege**, le **27/02/2019** à **09:10**

bonjour ; vous avez rencontré cet avocat? ou vous l'avez eu sur internet? par l'intermédiaire
de la meme société? il y a un risque que une fois les 2600 euros donnés on vous redemande
encore de l'argent pour débloquer ceci ou cela....